



# LIVRET ACCUEIL STAGIAIRE



**Carsat**

Retraite & Santé au travail

OPERA FORMATION PROPRIÉTAIRE DU GIE ABTEST ORGANISME TESTEUR  
CACES® R-482, R-486, R-489, R-484, R-485 ET R-490.

NUMÉRO DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ 91340766034.



# BIENVENUE CHEZ OPERA FORMATION !



Fort de 20 ans d'expérience dans le domaine de la formation professionnelle, OPERA vous accompagne dans votre démarche de prévention des risques.

Spécialisés dans le domaine de la Santé et la Sécurité au Travail, nous avons à cœur d'inculquer une véritable culture sécurité.

## Nos domaines d'activité :

- Conduite d'engins CACES® : nacelles, chariots élévateurs, gerbeurs, pont-roulant, grues auxiliaires de chargement, engins de chantier
- Prévention et sécurité de la personne : SST, Geste et Posture
- Sécurité liée au poste du travail en hauteur.
- Sécurité d'ordre électrique / non-électrique
- Prévention des risques industriels et bâtiments : incendie
- Formation bâtiment : échafaudage, Passeport Sécurité Intérimaire (PASI), Certificat de Compétences au Travail en Hauteur (CCTH), Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

A propos de

## VOTRE CENTRE DE FORMATION

### Les contacts :

**Assistante administrative : (Attestations, titres, feuilles d'émargement)**

**Catarina Vila Verde :** [montpellier@opera-formation.com](mailto:montpellier@opera-formation.com)

**Responsable d'agence et commercial (Demande de devis, renseignements techniques) :**

**Céline Dupuy :** [c.dupuy@opera-formation.com](mailto:c.dupuy@opera-formation.com)

**Direction:**

**Yannick Delmas:** [y.delmas@opera-formation.com](mailto:y.delmas@opera-formation.com)

**Référent handicap et égalité professionnelle :**

**André Peytier :** [a.peytier@opera-formation.com](mailto:a.peytier@opera-formation.com)

**Référente harcèlement sexuel :**

**Murielle Desmet:** [m.desmet@opera-formation.com](mailto:m.desmet@opera-formation.com)

### Information d'accueil :

**Pour toute information notre centre est accessible**

**24h/24h sur [www.opera-formation.com](http://www.opera-formation.com)**

**Par téléphone au 04 67 65 50 39 du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.**

**Accueil physique du lundi au vendredi :**

**De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.**

*Informations*

# ACCUEIL, PLAN ET HORAIRES

## Accueil en formation :

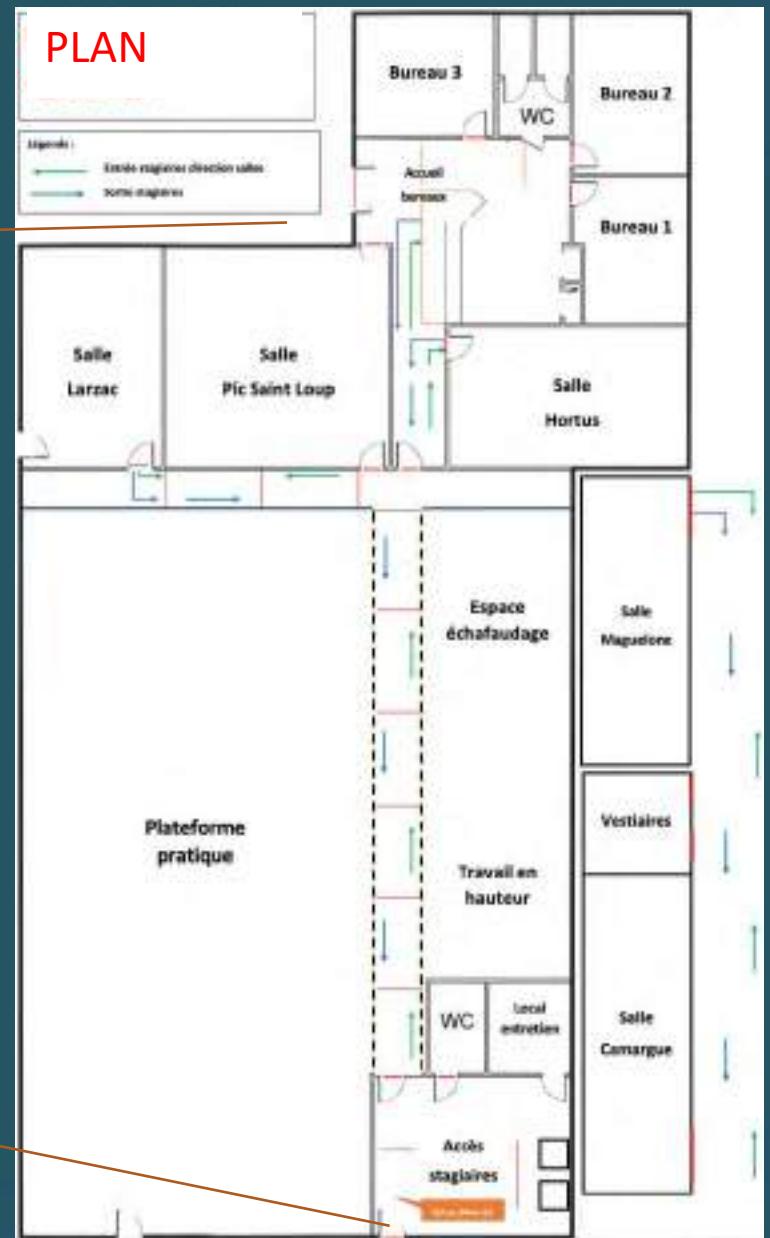
L'accueil en formation est assuré de **8h00 à 20h30** en fonction des horaires communiqués sur votre convocation.

Pour des raisons de simplicité l'accueil se fera à l'arrière du centre (voir le plan ci-dessous). Merci de prévoir le matériel adéquat pour chaque formation mentionnée également sur votre convocation (chaussures de sécurité, casque à jugulaire...). Le port du masque est préconisé dans le centre de formation.

## Plan du centre de formation :

Entrée bureaux.  
Réservée au personnel

Entrée des stagiaires



## Nos salles de formations

Pour le suivi de votre formation, OPERA Formation dispose de 5 salles de formation dans son centre de Saint-Aunes. Nous disposons également d'une autre salle sur notre plateforme technique de Vendargues.

Nos salles sont réparties de la manière suivante :



**Camargue**



**Larzac**



**Maguelone**



**Pic Saint Loup**



**Aigoual**



**Canigou**



## Les points de restauration

Pour votre confort, OPERA Formation met à votre disposition une salle de pause, un micro-ondes et un réfrigérateur. Un distributeur de boissons chaudes et froides ainsi qu'une machine à café et à snacking sont à votre disposition.

Nous disposons également de nombreux points de restauration à moins de 5 minutes du centre. Nous vous conseillons la Brasserie Gusto au centre commercial Leclerc avec laquelle vous pouvez bénéficier d'une réduction de 10% sur présentation de votre convocation.

### Lieux de restauration les plus proches :

#### Brasserie Gusto

- Restaurant italien
- Zone artisanale St Antoine, 34130 Saint-Aunès

#### BIO & SENS

- Magasin BIO
- 236 Av. de la ciboulette, 34130 Saint-Aunès

#### Burger King

- Fast Food
- Zone Artisanale St Antoine, 34130 Saint-Aunès

#### La Cantina

- Restaurant italien
- Rue de la Sariette, 34130 Saint-Aunès

# Règlement intérieur du stagiaire

## Article 1 - Principes généraux

La prévention des risques d'accidents exige de chacun le respect des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation, de toute consigne imposée soit par la Direction de l'organisme de formation ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition. Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales.

## Article 2 - Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation. En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement alerter son formateur ou un membre de notre établissement. En cas d'impossibilité, il doit appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 depuis un téléphone portable.

## Article 3 - Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue ou alcool à l'intérieur des locaux de l'organisme. Les stagiaires auront accès lors des pauses aux postes de distribution de boissons non alcoolisées.

## Article 4 - Interdiction de fumer

Il est formellement interdit de fumer / vapoter dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation.

## Article 5 - Horaires de formation et sortie de stage

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

## Article 6 - Tenue

Le stagiaire est invité à se présenter avec une tenue vestimentaire correcte. Le port des EPI (chaussures de sécurité, casques) est obligatoire dès l'entrée sur la plateforme pédagogique. Des prescriptions vestimentaires spécifiques peuvent être transmises au stagiaire pour des formations exposant ce dernier à des risques particuliers en raison de l'espace de formation.

## Article 7 - Comportement

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité.

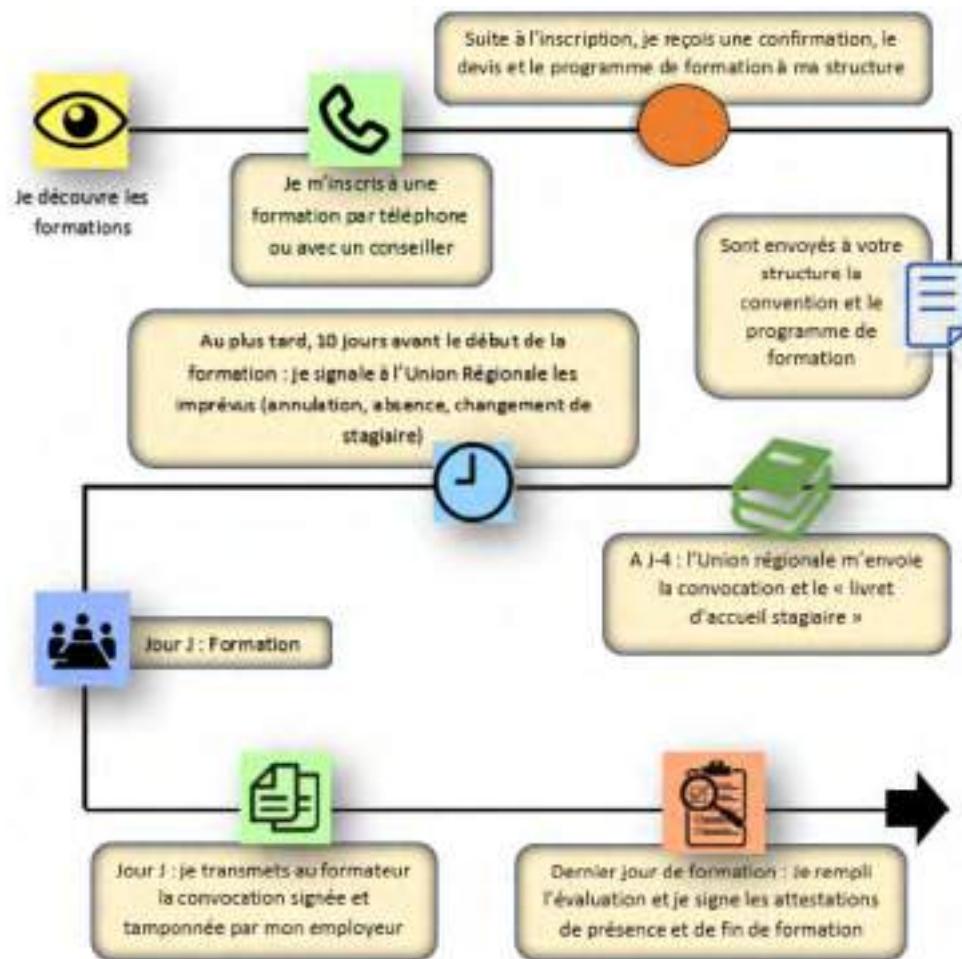
## Article 8 – Plaintes et réclamations

Le stagiaire à la possibilité de se plaindre ou de formuler une réclamation. Il demande alors la procédure à appliquer.

Notre règlement intérieur complet est accessible sur simple demande et affiché à l'accueil du centre



## Processus de formation



## HANDICAP : Une différence qui n'est pas source d'inégalité.

**Opéra Formation s'inscrit dans une volonté globale de sécurisation du parcours de formation professionnelle du stagiaire en situation de handicap par le développement de pratiques inclusives. Depuis la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », le principe d'inclusion est généralisé.**

**Les personnes en situation de handicap doivent accéder à toutes les formations de droit commun en formation continue et en alternance : Apprentissage et Professionnalisation.**

**Dans cette démarche, Opéra Formation s'engage :**

- ★ A assurer l'accessibilité de ses locaux pour les personnes en situation de handicap ;
- ★ A afficher le Registre Public d'Accessibilité à l'avant et l'arrière du centre ;
- ★ A nommer et former un Référent Handicap :  
**M André Peytier : [a.peytier@opera-formation.com](mailto:a.peytier@opera-formation.com)**
- Qui sera votre interlocuteur privilégié.
- ★ A sensibiliser le personnel permanent et les vacataires à l'accompagnement des personnes en situation d'handicap ;
- ★ A s'assurer d'une veille juridique régulière.



## Protocole COVID-19

**CORONAVIRUS,  
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?  
GOUVERNEMENT FRANÇAIS-CORONAVIRUS 0 800 130 000

### Le port du masque et le respect des gestes barrières

- A votre arrivée sur le site, il est préconisé de porter un masque de protection.
- Dès l'entrée dans nos locaux, vous avez la possibilité de vous désinfecter les mains avec la solution hydroalcoolique qui sera mise à disposition notamment à l'accueil.
- Régulièrement les locaux et le matériel seront intégralement nettoyés et désinfectés : espaces communs, sanitaires, toutes les surfaces de contacts, véhicules, engins, tables, chaises...
- Par la suite, afin de prévenir les risques de transmission du virus à vous et aux autres personnes il est préconisé de respecter, au cours de votre journée, les consignes suivantes :
- Le lavage régulier et complet des mains à l'eau et au savon ou avec du gel hydroalcoolique.
- Le respect d'une distance minimale de 1 mètres entre les personnes.
- Les contacts sociaux physiques sont à éviter : poignées de mains, accolades, embrassades...

### Salles de cours

- Afin d'assurer la santé de tous, le port du masque est préconisé durant toute la durée de votre présence en salle.
- Des solutions de désinfection du mobilier, des équipements pédagogiques et du matériel informatique sont mises à la disposition des stagiaires (via le formateur).

## Véhicules et engins

- Le port du masque est préconisé dans les cabines et engins de manutention, de levage ou de chantier.
- Une désinfection des postes de conduite sera effectuée par le stagiaire à chaque changement de conducteur grâce aux solutions de nettoyage mises à disposition.

## Locaux administratifs

- L'envoi par e-mail est privilégié en remplacement de la remise de documents papier.
- Un sens de circulation est établi dans les couloirs. Il conviendra donc de s'y conformer pour faciliter le respect de la distance minimale d'un mètre entre les personnes.

## Pauses

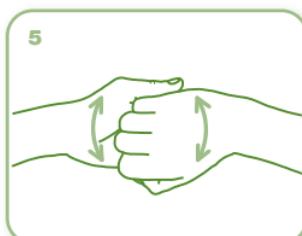
- Afin d'éviter les rassemblements importants de personnes lors des pauses interclasses, celles-ci seront étalées selon un planning défini par la Direction
- L'utilisation des distributeurs automatiques et sanitaires est autorisée sous couvert du respect des mesures sanitaires prévues (distanciation, désinfection des mains...).



le dos de la main gauche avec un mouvement d'avant en arrière exercé par la paume droite, et vice et versa,



les espaces interdigitaux paume contre paume, doigts entrelacés, en exerçant un mouvement d'avant en arrière,



les dos des doigts en les tenant dans la paume des mains opposées avec un mouvement d'aller-retour latéral,



le pouce de la main gauche par rotation dans la paume refermée de la main droite, et vice et versa,



la pulpe des doigts de la main droite par rotation contre la paume de la main gauche, et vice et versa.



Rincer les mains à l'eau,



# DURABLE

# DEVELOPPEMENT

## Notre politique de développement durable

Les bouleversements écologiques du réchauffement climatique confrontent la société à réduire l'impact que l'homme a aujourd'hui sur son environnement. Si chacun est individuellement concerné dans ses choix de vie, nous le sommes tous professionnellement dans nos activités, au sein de chaque entreprise, chaque collectivité, chaque institution.

Opéra formation a choisi de mettre en place une politique de développement durable.



Notre activité professionnelle nous amène à consommer des ressources naturelles, d'énergie, de moyens de transport et de communication.

Nos choix de fonctionnement ont donc des répercussions sur notre environnement économique, social et sur nos conditions de travail. Aussi, l'équipe d'opéra formation s'est engagé à :

- Mesurer et réduire la consommation d'énergie (eau, électricité) du centre de formation
- Procéder au tri sélectif des déchets et à privilégier les papiers recycler
- Sensibiliser à la consommation d'énergie sur nos différents interlocuteurs dont les stagiaires au sein des locaux
- Inciter les stagiaires à utiliser les transports en commun ou à mettre en place un système de covoiturage ou de ramassage collectif

### Concrètement que faisons-nous ?

OPERA Formation met en œuvre une politique quotidienne qui intègre l'ensemble de nos valeurs fondamentales. Elles touchent aussi bien les domaines des droits de l'Homme, des normes du travail, que celui de l'environnement

Notre stratégie chez OPERA Formation repose sur **3 axes et 9 engagements** :



Dans le cadre de ses formations CACES®, OPERA Formation s'inscrit dans la lutte contre les émissions de CO2 et des nuisances sonores.

Depuis plus de 2 ans, lors de nos formations nous priorisons l'usage d'engins à énergie verte. Les buts sont :

- Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées à la consommation énergétique des matériels sur les chantiers (engins, transport).
- Diminution des nuisances pour les riverains, salariés, formateurs et stagiaires dans le cadre des formations pouvant provoquer du bruit, des vibrations ou de la poussière.

## Organisation de la formation

- 1- En début de journée, un tour de table est réalisé par votre formateur pour vérifier l'adéquation entre les besoins exprimés et les besoins réels.
- 2- Il vous informe du déroulement de la journée et des évaluations. Un temps vous est accordé pour évoquer votre suite de parcours.
- 3- L'attestation de fin de formation est disponible à l'accueil.
- 4- L'attestation de réussite est envoyée sur demande par E-mail à [montpellier@opera-formation.com](mailto:montpellier@opera-formation.com)



ORGANISATION

*Les accès*

# SE RENDRE DANS VOTRE CENTRE



## Venir en voiture :

Sortie d'autoroute N°28 Vendargues / Montpellier Hôpitaux. Prendre l'Avenue de Nîmes, au rond-point direction Vendargues/Saint-Aunès. Passer devant le Centre Leclerc, au rond-point prendre ZAC Saint-Antoine et tourner à gauche sur la rue de la Garriguette.

## Venir en transports en commun :

- ⇒ Descendre en train gare Saint-Roch. Prendre tramway Ligne 2 Saint-Jean-De-Védas Centre – Jacou
- ⇒ Direction : Castelnau-Le-Lez – Notre-Dame De Sablassou
- ⇒ Descendre à l'arrêt : Notre-Dame-De-Sablassou (Castelnau-Le-Lez). Prendre le bus ligne 21 « Castelnau-Le-Lez Notre-Dame de Sablassou ⇔ Vendargues Paul Gauguin »
- ⇒ Direction : VENDARGUES – Paul Gauguin
- ⇒ Descendre à l'arrêt : Paul Gauguin (Vendargues)
- ⇒ Marcher environ 15 minutes direction Leclerc, puis ZAC Saint-Antoine et tourner sur la Rue de La Garriguette.

# NOTES

# NOTES



Formation - Sécurité - Ingénierie - Conseil



**BONNE  
FORMATION !**

**OPERA FORMATION**



105 RUE DE LA GARRIGUETTE  
ECOPARC - ZAC SAINT-AINTOINE  
34130 SAINT-AUNES  
**04 67 65 50 39**  
[WWW.OPERA-FORMATION.COM](http://WWW.OPERA-FORMATION.COM)

